Image not found or type unknown

Je dois quitter ma région

Par **lolablanche**, le **18/04/2012** à **21:10**

Séparée depuis 2 ans , j'ai eu la garde exclusif de mes 3 enfants .
Depuis notre divorce en 2011 la garde alternée a été acceptée malgré mon désaccord car 25 km 30 km séparait nos 2 habitations.
Pourquoi a t-on accorde cette garde les enfants sont beaucoup trop loin de leurs écoles?
Aujourd'hui je compte me rapprocher de ma famille pour avoir un soutien et leur père refuse l'inscription de mes enfants de ma nouvelle ville qui le sépare de son domicile de 35 km 40 km .
N'est je pas le droit d'aller retrouver les miens? Avec mes enfants ?
Il me menace de demander la garde exclusive si je fais ça
En sachant que je suis en appel pour cette garde justement qui me semble épuisante pour les enfants surtout que mon petit dernier à 4 ans.
Dois je attendre la fin de l'appel ou puis je déménager quand même et inscrire mes enfants dans une nouvelle école?
Beaucoup trop de questions se bousculent et j'aimerais connaître quels sont mes droits?
Surtout qu'il a décidé lui même la distance qu'il a dû infliger à nos enfants .
Merci d'avance pour votre reponse

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés